Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215602301-20261027-20261001-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 10
Présents : 8
Votants : 10

Le 27 octobre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Mairie sous la présidence de Mickaël LE GOUÉ, suivant convocation transmise le jeudi 29 octobre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BEAUDOUX Edith, BLOYET Anita, DANION Jérôme, DEVAL Caroline, DINOT Pascal, DUBOIS Florent, LE GOUÉ Mickaël, RENAULT Cédric
Excusé ayant donné procuration : ROBIN RAYNARD Stéphanie à BLOYET Anita, ROUSSEAU Hervé à LE GOUÉ Mickaël

Secrétaire de séance : DINOT Pascal

Délibération n°2026-10-01

ONF : proposition coupes de bois exercice 2027

M. le Maire donne lecture du courrier de l'Office national des forêts (ONF), en date du 22 juillet 2026, relatif à la proposition d'inscription à l'état d'assiette des coupes de bois pour l'exercice 2027. L'ONF propose une coupe supplémentaire au titre de la gestion de la forêt communale relevant du régime forestier.

La proposition transmise par M. MONTHUS, correspondant local de l'ONF, est la suivante :

Parcelle	Coupe	Volume présumé	Surface	Statut	Destination proposée
7 B2	IRR	60 m³	3,24 ha	Réglée	Affouage – feuillus et résineux

La commune doit se prononcer sur l'inscription de cette coupe et sur la destination du bois. Tout report ou suppression d'une coupe réglée devra être motivé conformément aux indications figurant dans le courrier de l'ONF.

Vu que la demande porte sur affouage

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215602301-20261027-20261001-DE

Les membres du conseil municipal à l'unanimité (10 votes POUR) décident de :

· APPROUVER l'état d'assiette des coupes 2027 pour la parcelle 7 B2

· RETENIR la destination « affouage – feuillus et résineux » proposée dans le tableau de l'ONF ;

· AUTORISER le Maire à accomplir les formalités correspondantes auprès de l'ONF à savoir désignation des coupes en 2026

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 27 octobre 2026

La présidence de séance,
Mickaël LE GOUÉ

Le secrétariat de séance,
Pascal DINOT